

## **Les traumatismes subis aux finales provinciales des jeux du Québec de 1993**

L'étude des traumatismes survenus dans le cadre des finales provinciales des Jeux du Québec permet de mieux comprendre la traumatologie sportive particulière aux préadolescents et adolescents dans un contexte compétitif. Les renseignements ont été recueillis au cours des Jeux d'hiver de 1993 à Baie-Comeau et des Jeux d'été de la même année à Gaspé.

### **1. Méthodologie**

Les renseignements contenus dans cet article sont issus de l'analyse des dossiers médicaux et des rapports d'intervention mineure. Pour les deux finales, 564 rapports ont été analysés, soit 363 pour les Jeux de Baie-Comeau et 201 pour ceux de Gaspé.

### **2. L'âge des blessés**

Le groupe d'athlètes masculins (62% des participants) dans le groupe des 11-13 ans compte 71,5% des blessés. La proportion de blessés étant plus élevée que celle des participants, les athlètes de ce groupe d'âge semblent plus à risque de se blesser. De plus, la même tendance est relevée chez les filles de 11 à 13 ans avec un taux de participation de 67% et une proportion de blessés de 75%.

### **3. Le taux d'incidence**

Les sports ayant le taux d'incidence (nombre de blessures/nombre de participants) le plus élevé peuvent être considérés comme les plus à risque.

Pour Baie-Comeau, chez les garçons, le karaté (0,27), le judo (0,26), le hockey sur glace (0,20) et le volley-ball (0,14) sont les sports présentant le taux d'incidence le plus élevé. Chez les filles, ce sont le karaté (0,37), le judo (0,34), le handball (0,31) et la ringuette (0,25). En combinant les sexes, le handball (0,31), le karaté (0,30), le judo (0,29), la ringuette (0,25) et le hockey sur glace (0,20) sont considérés comme les plus à risque.

Pour Gaspé, chez les garçons, les taux d'incidence les plus élevés sont associés au soccer (0,09) et au soft-ball (0,05). Quatre sports ont un taux d'incidence égal à 0,04, soit le basket-ball, l'athlétisme, le cyclisme et la voile. Chez les filles, le soccer (0,17), le ski nautique (0,14), le cyclisme (0,08) et la voile (0,08) sont les sports où les athlètes ont subi proportionnellement le plus de traumatismes. Sexes confondus, le soccer (0,13) obtient le plus haut taux d'incidence suivi par le cyclisme, le ski nautique et la voile avec un taux égal à 0,06. Les différences méthodologiques observées pour la saisie des données expliqueraient les écarts sur le plan des taux calculés pour les deux événements.

#### **4. Le temps d'exposition au risque**

Puisque le taux d'incidence ne tient pas compte du volume de participation, le temps d'exposition au risque a été considéré comme autre variable.

Le temps d'exposition au risque a été mesuré uniquement pour les sports collectifs puisque les matchs sont disputés dans le cadre d'un temps réglementaire fixe. Le nombre d'heures jouées a été estimé en multipliant le nombre de joueurs par la durée d'un match puis ce nombre a été converti pour créer un dénominateur commun, soit 100 heures jouées. Toutefois, le temps d'exposition au risque ne tient pas compte de l'intensité de la pratique, ce qui constitue une limite à cet indice.

Chez les filles, le handball (17,5 traumatismes/100 heures jouées), la ringuette (8,5) et le soccer (5,8) demeurent des sports à risque. Cependant, le basket-ball (5,6) se retrouve devant le volley-ball (4,1). Chez les garçons, le hockey sur glace (5,3) et le volley-ball (4,9) demeurent les plus à risque alors que les rangs pour le basket-ball (4,7) et le soccer (3,2) sont inversés.

#### **5. Conclusion**

Ces renseignements trouveront leur utilité dans une perspective de réduction de blessures associée à la pratique d'activités sportives chez les athlètes de 8 à 18 ans.

*Tiré d'un article de Marlène Cloutier et Claude Goulet paru dans Le Sécuritaire - bulletin d'information de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec - volume 14, numéro 1, été 1995, p.*